

Divagation des bêtes à Parakou : La Cité des Kobourou serait-elle devenue un pâturage ?

En dépit de la LOI N°2018-20 DU 23 AVRIL 2019 portant code pastoral en République du Bénin interdisant la divagation des animaux domestiques sur toute l'étendue du territoire national, le phénomène de la divagation des bêtes semble avoir la peau dure et perdure malgré les multiples sensibilisations et quelques répressions menées par les autorités dans les différentes communes du Bénin.



De jour comme de nuit, dans les rues de la métropole du septentrion, il n'est pas rare de voir des animaux domestiques prendre d'assaut la voie publique. Un constat que partage Adamou Idrissou Sylla, chef du 2^e arrondissement de Parakou. « Aujourd'hui, les bêtes circulent librement comme les hommes. Vous verrez les porcs, les chiens, les bêtes errer sur la voie comme si elles n'ont pas de propriétaires » déplore-t-il. De nombreux cas d'accident de circulation sont enregistrés à Parakou du fait de la divagation des bêtes. Tel des émancipés du 21^e siècle, ces animaux dont on ne connaît jamais les

propriétaires, circulent en pleine ville, prennent d'assaut la voie publique et disputent parfois la circulation avec les usagers. Le phénomène a déjà coûté la vie à de nombreux citoyens et d'autres en portent encore les séquelles.

N'eut été sa prudence, Achille Tovegnon, soudeur à Kpébié, aurait connu le pire ce matin. Il raconte : « Ce matin, il y a un bœuf qui voulait me terrasser, et si je n'étais pas prudent, il allait me jeter », a-t-il laissé entendre. Mavick Megbehou, lui, est un élève au CEG Guèma à Parakou. Il a été témoin d'un drame et raconte : « On allait à l'école un matin à 7h quand une dame, à moto, a été percutée par un bœuf en divagation. Tombée au sol, celle-ci a été piétinée au ventre par l'animal et en est morte », a-t-il témoigné. Pour son cas, heureusement, Joseph KOUAGOU s'en est sorti vivant, mais il garde encore les séquelles. « J'ai été victime d'un accident causé par une bête. C'est ce qui a laissé cette fracture que vous voyez sur mon front », a laissé entendre Joseph Kouagou, conducteur de taxi-moto.

C'est ainsi que ce phénomène a endeuillé de nombreuses familles, et continue de faire des dégâts dans le rang des populations. A en croire le CA Adamou Idrissou Sylla, la répression sera reprise dans la ville de Parakou. Il invite par ailleurs les détenteurs de bêtes à prendre leur responsabilité.

Il est donc urgent que les autorités de la ville de Parakou relancent sans interruption, sans compromission et sans calculs politiques la répression contre ce phénomène qui ne saurait perdurer. Cela y va de la sécurité des personnes et des biens.

Venance Ayébo TOSSOUKPE